

AA089

PERFECTIONNEMENT

2 + 2 jours
28 heures2 205 € Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Optimiser le règlement des sinistres RC des entreprises

De la prise en charge du sinistre à son règlement

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les opportunités techniques et juridiques de négociation dans la gestion d'un sinistre RC entreprise
- S'entraîner à l'optimisation de l'économie du sinistre

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. ANALYSE D'ÉTUDES DE CAS DE RÈGLEMENTS DE SINISTRES SUR LES THÈMES SUIVANTS

1. RC exploitation / RC travaux
2. RC après travaux / RC après livraison
3. RC produits
4. RC professionnelle
5. Distinction avec la RC décennale

B. ÉVALUER LES DOSSIERS SINISTRES

1. Détecter l'absence d'aléa
2. Argumenter techniquement ses prises de position
3. Déterminer l'intérêt de l'expertise judiciaire et maîtriser son suivi
4. Apprécier les opportunités de négociation
5. Conduire et faire prospérer les recours

PUBLIC

Confirmés dans les fonctions de :

- Chargés d'indemnisation RC des entreprises
- Inspecteurs chargés d'indemnisation
- Managers indemnisation RC des entreprises

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. **AA051**

POINTS FORTS

1^{er} étape (2 jours) : études de cas de règlement de sinistres RC des entreprises pour s'approprier une méthodologie de gestion.

2^{ème} étape (2 jours) : évaluation des progrès depuis la 1^{ère} étape, validation des connaissances acquises et application sur le terrain des méthodes étudiées.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

17 et 18 septembre + 
11 et 12 octobre

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.